

M. CARTWRIGHT : Bonne ou mauvaise.

M. ARKELL : Le nouveau système fera, j'en ai la conviction, la grandeur de ce pays ; sous son opération la population augmentera et le Canada deviendra, sans aucun doute, une contrée où les canadiens seront heureux de vivre, parceque, grâce à ce tarif, il sera prospère.

M. MASSUE : A cette phase de la discussion, je désire ne faire que quelques remarques pour motiver le vote que j'aurai à donner et rendre justice aux électeurs qui m'ont confié leur mandat et qui ont manifesté le désir de voir s'opérer un changement dans notre politique fiscale.

J'ai constaté avec plaisir que l'honorable ministre des finances avait décidé d'adopter le système protecteur d'une manière sérieuse ; il a trouvé le vrai moyen de répondre aux exigences actuelles en donnant au pays ce que nous avons promis pendant les élections.

Le système tel que proposé est à peu près celui auquel eurent recours les américains en 1824 et en 1828. A cette époque, leur situation commerciale était la même que la nôtre. La protection les a sauvés.

D'un autre côté, la France, en 1871, était obligée de payer une dette de guerre et se trouvait par cette même guerre rejetée de dix ans en arrière de l'Angleterre. Par le système protecteur, elle a pu sauver sa position commerciale et aujourd'hui elle fait une concurrence ruineuse à la Grande-Bretagne.

L'Allemagne, fatiguée de lutter avec les nations qui l'entourent, déclare par la bouche de Bismark qu'elle va recourir à la protection, et Bismark en faisant cette déclaration, ajoute que l'Allemagne doit être pour les allemands et les allemands pour l'Allemagne. C'est en effet le but auquel visent toujours les systèmes protecteurs et ce but a toujours été atteint. Or, les mêmes causes produisent les mêmes effets lorsqu'elles arrivent dans des circonstances identiques. Si nous examinons notre situation, nous voyons que notre commerce est anéanti, que le capital est introuvable, que la confiance est disparue ; le crédit des individus comme celui de la société est ruiné, les produits indigènes obtenus par un travail aride subissent une concurrence qui décourage le

M. CARTWRIGHT.

producteur et empêche l'accroissement de nos industries minières, manufacturières et agricoles. Nos ports sont ouverts à tous, et tous les ports nous sont fermés. Pour une nation si jeune que la nôtre et dont les capitaux sont si peu considérables, il est certain que si notre politique nous force de rester dans un état passif, nous suivrons la bonne ou la mauvaise fortune des nations qui font de notre pays un marché à sacrifice.

Ainsi donc, pour parler en thèse générale, si les mêmes causes produisent les mêmes effets dans des circonstances semblables, l'on peut dire sans s'éloigner de la vérité que notre position est identique à celle des autres pays ruinés commercialement par une cause ou par une autre, et le système protecteur, reconnu pour avoir sauvé les premiers, ne saurait raisonnablement nous ruiner. Au reste, je n'ai mentionné que des faits qui sont du domaine de l'histoire des pays dont j'ai parlé.

Le peuple canadien par la majorité de ses représentants a accepté ce système qui a été discuté devant lui. Nous n'avons pas le droit de refuser d'accomplir les engagements que nous avons pris, et, comme le député d'un comté agricole dans ma province, je suis heureux de dire que je suis satisfait du tarif proposé. Il est bien vrai que considéré au point de vue de quelques localités il paraît blesser certains intérêts ; mais du moment que des concessions réciproques établissent l'équilibre entre les sacrifices et les profits de chacune des parties du Canada il serait déraisonnable de demander davantage.

C'est pourquoi j'accorde mon appui au gouvernement qui a accompli ces réformes et voterai en faveur du tarif.

M. RICHEY : Malgré la diversité des sentiments qui ont été exprimés dans le cours de ce débat, je me suis aperçu que nous étions tous d'un accord parfait sur ce point, à savoir l'extrême importance de la question même ; c'est aussi pour nous un sujet de satisfaction de constater que nous l'abordons avec une entière connaissance de cause et que l'esprit public y est préparé.

Nous venons de quitter les collèges électoraux, que nous représentons ici, et le pays a déjà donné son opinion sur le principe qui est en jeu ; il a jugé la va-